



Programme de formation

DERMOPIGMENTATION MAQUILLAGE PERMANENT



Référence :

AV20.T.201



PROGRAMME DE FORMATION

Maquillage Permanent

DESCRIPTION DE LA FORMATION

➤ Objectifs

La formation « Dermopigmentation – Maquillage Permanent » vise l'acquisition des connaissances et de la technique nécessaires pour être en mesure **d'exercer l'activité de technicien(ne) en maquillage permanent et semi-permanent**, à l'aide d'un **dermographe électrique**. La formation permet au stagiaire d'observer les conditions réelles du métier et met l'accent sur les règles d'hygiène et de salubrité à respecter.

Les objectifs de la formation sont donc les suivants :

- Maîtriser le dermographe : préparation et montage du dermographe, choix des aiguilles, utilisation

Sur peaux synthétiques puis sur modèles :

- Maîtriser le choix des pigments et des couleurs
- Maîtriser les techniques de tracé et savoir s'adapter au visage du client
- Maîtriser la restructuration du sourcil
- Maîtriser la technique d'ombrage, du « dot », du poil à poil
- Maîtriser les techniques d'Eye-Liner haut et bas ou Lash-Liner
- Maîtriser les techniques de voilage dégradé et contour pour les lèvres

Et plus généralement :

- Savoir informer et rassurer le client
- Savoir préparer le poste de travail (nettoyage, désinfection et installation)
- Maîtriser les différentes législations en vigueur et les règles d'hygiène et salubrité
- Savoir choisir les fournisseurs pour les achats de consommables et de matériel de tatouage, dans le respect de la loi

➤ Public et prérequis

Cette formation s'adresse aux professionnels souhaitant pratiquer les techniques liées au maquillage permanent et semi-permanent utilisant un dermographe électrique.

Elle est ouverte à toute personne :

- ayant au moins 18 ans le 1er jour de la formation,
- ayant suivi et validé une formation « Hygiène et Salubrité ».

La formation est organisée pour un **effectif maximum de 4 stagiaires** afin de privilégier un accompagnement personnalisé des stagiaires dans leur apprentissage.

⇒ **En cas de handicap**, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous vous fassions part de nos conditions d'accueil.

➤ Durée et Horaires

Le programme de formation se déroule sur **7 journées**, à raison de 8 heures par jour, selon les horaires suivants :

- Le matin : 9h30 – 13h00
- L'après-midi : 14h00 – 18h30

5 jours sont consacrés à la formation théorique et pratique (40 heures) et 2 journées de pratique en situation réelle, avec modèles libres (16 heures), pour un total de **56 heures** de formation.

➤ Lieu

Locaux de VIVE Conseil et Formation : 110, avenue des Poilus 13013 **Marseille**

➤ Organisme de formation et formateur

VIVE Conseil et Formation est un organisme spécialisé dans la formation des professionnels dont les activités sont soumises aux réglementations de la Santé publique et de la Sécurité sanitaire, en relation avec les métiers du tatouage, du perçage et du maquillage permanent. VIVE Conseil et Formation propose ainsi la formation Habilitation Hygiène et Salubrité (il dispose de l'habilitation de l'ARS pour cela), ainsi que des formations techniques en Tatouage, en Perçage, en Maquillage Permanent, en MicroBlading.

La formation sera encadrée par une **professionnelle expérimentée de la dermopigmentation du visage**.

Actuellement en exercice au sein de son institut **Atelier Dermo**, elle dispose de solides compétences pédagogiques et techniques. Cette référente sera présentée aux stagiaires au début de la formation.

➤ Méthode pédagogique et déroulé de la formation

La formation est basée sur un apprentissage théorique approfondi de la technique, des outils et des règles d'hygiène, suivi d'une mise en pratique progressive et complète sur des supports à tatouer non vivants, puis sur des modèles. Des temps longs d'entraînement sont prévus sous la supervision de la formatrice.

Déroulé de la formation :

Le 1er jour à l'arrivée des stagiaires, une pochette d'accueil est remise à chaque stagiaire. Cette pochette comprend les documents utiles au suivi de la formation.

En tout début de formation, après le rappel des contenus pédagogiques qui seront abordés durant la formation, un tour de table est proposé au groupe afin que chaque stagiaire puisse se présenter, s'autopositionner dans le groupe et donner un aperçu de ses connaissances du métier (débutant, amateur, professionnel ...).

A l'issue, une autoévaluation initiale individuelle concernant le métier de praticienne en maquillage permanent est proposée.

En fin de formation, une évaluation finale est proposée.

Une analyse des écarts entre les évaluations initiales et finales est réalisée collégialement. Ces évaluations sont conservées par VIVE Conseil et Formation et sont archivées dans le classeur « Sessions ».

Durant les 7 jours de formation, une fiche de suivi individuelle et journalière est renseignée par le formateur.

Ce suivi porte sur les observations des pratiques et permet de s'assurer que les réalisations des stagiaires, la bonne utilisation des matériels et des produits utilisés sur les futurs clients sont correctement réalisés, conformément aux obligations réglementaires.

Les points d'observation sur les pratiques portent sur les points forts, les difficultés rencontrées, le positionnement du stagiaire dans le groupe.

En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, des solutions sont mises en place par le formateur ; adaptation des exercices, exercices supplémentaires, points sur lesquels insister.

Un temps de debriefing du groupe est aménagé, ce temps incluant les questions / réponses résiduelles des stagiaires sur les contenus abordés lors de la formation et sur l'enquête, à chaud, envoyée à chaque stagiaire sur leur satisfaction vis-à-vis de la formation.



PROGRAMME DE FORMATION

Maquillage Permanent

➤ Accompagnement et suivi personnalisé

La formatrice sera disponible durant toute la formation pour accompagner les stagiaires dans les phases de pratique et répondre à leurs questions. Le nombre restreint de stagiaires permet de faire un suivi personnalisé et d'adapter la formation afin que chaque stagiaire avance à son rythme et progresse au mieux.

A l'issue de la formation, une **attestation de formation individuelle** sera délivrée au stagiaire, à condition qu'il ait assisté à l'ensemble des unités de la formation (feuille d'émargement), qu'il ait eu un comportement adapté aux mises en situation, et qu'il ait validé l'acquis de compétences liées au métier de technicien(ne) en maquillage permanent et semi-permanent (évaluées par la formatrice à partir d'une fiche individuelle de suivi).

➤ Moyens techniques

La formation se déroule dans une salle équipée permettant de proposer un échange efficace entre les stagiaires et le formateur. Un support de formation est projeté pour chacun des modules qui sont abordés.

Pour la formation pratique, l'ensemble des protections individuelles nécessaires à la pratique du maquillage permanent (blouses, gants, masques, etc) seront fournies. Un dermographe sera également mis à disposition des stagiaires pour leur permettre de s'entraîner.

- ⇒ Les stagiaires seront responsables de l'utilisation et de l'entretien des dermographes et du matériel mis à leur disposition durant la formation.
- ⇒ Les appareils utilisés sont des matériels professionnels de technologie récente afin de garantir la mise en œuvre du maquillage permanent dans les règles de l'art. Les encres utilisées respectent la norme française. Toutes les activités se déroulent selon les règles d'hygiène imposées par le ministère de la Santé.

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1

Présentation

Rappel des législations française et européenne en vigueur

Assurance pour la pratique du Maquillage Permanent / Qui et comment choisir son contrat ?

Rappel des règles d'hygiène et salubrité / Vos obligations / Vos contraintes / Les contre-indications

Comment réduire les risques ?

Les consentements (contrat client) et les devis

Tatouage et Maquillage permanent : quelles différences, quelles similitudes ?

Les différentes techniques du maquillage permanent

Structure et composition de la peau

Présentation du Matériel / Les aiguilles, Quelles aiguilles pour quelles techniques ?

Entrainement sur peaux synthétiques

Apprentissage des techniques d'ombrage, du « dot », du poil à poil

Débriefing / Quizz

JOUR 2

LA COLORIMÉTRIE, les tons froids et les tons chauds

La classification des pigments de peau selon la méthode FITZPATRICK

LES PIGMENTS, les différents fournisseurs

Comprendre et savoir corriger les virages de couleurs

Visagisme : quels sourcils pour quels visages ?

Technique de dessin / Maquillage

Mesures du visage / Épilation

Pratique de restructuration du sourcil sur modèle

Pratique sur peaux synthétiques

Débriefing / Quizz



JOUR 3

Rappel des techniques de dessin des sourcils : poil à poil et ombrage

Préparation du plan de travail

Démonstration sur modèle : sourcils

Pratique sur modèle réel : poil à poil et ombrage

Débriefing / Quizz

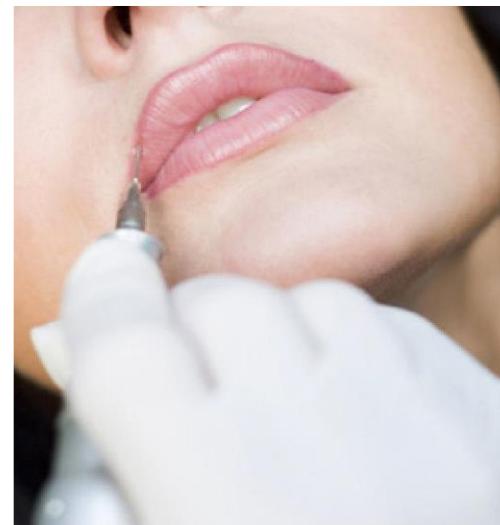


PROGRAMME DE FORMATION

Maquillage Permanent

JOUR 4

Le maquillage permanent des yeux
Spécificités et Précautions
Préparation du Plan de travail
Démonstration sur modèle : yeux
Pratique sur modèle réel : Eye-liner haut ou bas ou Lash-Liner
Débriefing / Quizz



JOUR 5

Le maquillage permanent des bouches
Les différentes techniques, spécificités et précautions
Les pigments et les aiguilles - Rappel
La colorimétrie des lèvres
Démonstration sur modèle : bouche
Préparation du plan de travail
Pratique sur modèle réel en voilage dégradé / contour
Débriefing et Quizz en fin de séquence

JOUR 6 et JOUR 7

Deux journées de pratique sous la supervision de la formatrice avec mise à disposition pour chaque stagiaire d'un poste de travail pour tatouer ses modèles

Remise des attestations et bilan de la formation



CONTACT

Denis HUGUES

VIVE Conseil et Formation

Par téléphone au : 09.82.61.94.84.

Par e-mail : contact@associationvive.fr

Site internet : <https://www.associationvive.fr/>